

# **REGLEMENT applicable sur toutes les épreuves organisées par L'ANSA**

## ❖ **Article 1. Conditions de participations :**

**Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés ou non (voir conditions d'âge ci-dessous).**

CADET/CADETTE (16 ans dans l'année)

JUNIOR (Homme/Femme) 17/19 ans dans l'année

SENIOR (Homme/Femme) 20/39 ans dans l'année

VETERAN 1 (Homme/Femme) 40/49 ans dans l'année

VETERAN 2 (Homme) 50 ans dans l'année et plus

Epreuves en équipe : HOMMES, FEMMES, MIXTES à partir de 16 ans pour le cross duathlon et Triathlon de Grez sur Loing,

et à partir de 16 ans pour le Run & Bike et le Raid.

Course d'Orientation : Homme, Femme, à partir de 16 ans dans l'année.

Trail de Crève Cœur : les catégories FFA seront appliquées.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou de regrouper les catégories insuffisamment représentées.

## ❖ **Article 2 Inscriptions :**

Chaque concurrent devra avec son bulletin d'inscription, envoyer ou présenter obligatoirement une licence sportive (FFA, FFC, CO raid, FFtri) ou un Certificat médical de moins de 1 an au jour de l'épreuve (avec la mention « non contre indication ...en compétition »).

Pour les concurrents mineurs, une autorisation parentale devra être fournie.

❖ **Article 3 Sécurité-Matériel obligatoire :**

Lorsque les parcours empruntent des routes ouvertes à la circulation, les concurrents doivent impérativement respecter le code de la route ainsi que les recommandations des commissaires de course.

Port du casque (jugulaire attachée) obligatoire.

Tout VTT ou vélo jugé en mauvais état sera écarté de la course.

Les lecteurs MP3, Iphones - téléphones portables etc.... sont interdits durant la course.

Seuls les concurrents ont accès au parc VTT.

Des bénévoles munis de portable et de talky walky seront en poste sur les parcours afin de prévenir les secours.

❖ **Article 4 Sécurité-Consignes de course :**

Les participants doivent respecter les autres usagers (coureurs, randonneurs, cavaliers, VTTistes...)

Le passage par l'arrivée est obligatoire même en cas d'abandon.

Aucun VTT ou vélo ne peut ressortir du parc avant la fin de l'épreuve sans passer par le contrôle et sur présentation du dossard, tatouage ou toute autre forme d'identification mis en place par l'organisation le jour de la course.

Le ou les dossards doivent être visibles et ne pas cacher le logo de l'annonceur, le port de l'élastique est autorisé

Tout concurrent qui ne respecterait pas volontairement le tracé sera immédiatement disqualifié.

❖ **Article 5 Sécurité-Responsabilité :**

L'ANSA décline toute responsabilité en cas de : accident ou défaillance provoqués par le mauvais état du matériel ou de santé, des accidents provoqués par le non-respect du code de la route et par le non-respect des consignes de sécurité donnés par l'organisation et en cas de bris, perte ou de vol d'objet personnel ou de matériel.

❖ **Article 6 Sécurité-Annulation :**

En cas de force majeure, l'ANSA se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Les engagements ne seront pas débités ou restitués.

**Annulation d'un concurrent:** minimum trois jours avant la date de l'épreuve, le remboursement se fera que sur présentation d'un justificatif officiel certificat médical ou autre...moins les frais engagés (sauf le RAID voir règlement spécifique).

**Triathlon:** en cas d'impossibilité d'organiser l'épreuve natation l'ANSA mettra en place un vétathlon.

❖ **Article 7 Classement –Réclamations :**

Un classement provisoire sera établi en fin de course. Après vérifications le classement définitif sera publié sur le site ANSA dans les trois jours. ([site.ansa.perso.sfr.fr](http://site.ansa.perso.sfr.fr))

**Réclamations :** Les réclamations devront être déposées par le concurrent ou l'équipe auprès du responsable de course, dont le nom sera précisé lors du briefing. Le concurrent ou l'équipe est le seul interlocuteur auprès du responsable de l'organisation qui sera après consultation des commissaires seul qualifié pour régler les litiges et sa décision sera sans appel. Les signaleurs et les bénévoles sont habilités à prendre toutes les mesures en réaction aux actes de tricherie et donc de faire modifier le classement en fonction des pénalités attribuées.

**Récompenses :** Coupes aux 3 premiers H et F et aux premiers des autres catégories (sur les épreuves où des lots sont attribués) Un prix sera distribué aux trois premiers de chaque catégorie, si au moins cinq concurrents (ou équipes) sont classés dans la catégorie. Dans le cas contraire, seul le vainqueur sera récompensé. Les concurrents ou les équipes non présentes lors de la remise des prix ne pourront prétendre à leurs lots. Les prix ne sont pas cumulables.

❖ **Article 8 Assurance :**

L'ANSA a souscrit une assurance responsabilité civile auprès du groupe MACIF. Cette assurance garantit les conséquences pécuniaires de l'organisateur et des bénévoles. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. En cas de chute, de malaise ou tout type d'incident d'une personne sur le parcours, non inscrite à l'épreuve, l'organisateur ne pourrait pas être tenu pour responsable.

❖ **Article 9 Droit à l'image :**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image. Cette autorisation est valable pour l'utilisation en interne sur les supports médias de l'association. Cette autorisation concerne également le site Internet de l'ANSA et le site des VALTEM sur lesquels des images et/ou vidéos seront à disposition gratuite de tous les internautes.

❖ **Article 10 Acceptation du règlement (à consulter sur le site) :**

Le simple fait de s'engager sur une épreuve implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité..

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment par le bureau de l'ANSA jusqu'à la date des épreuves. Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site de l'association ANSA et sera affichée le jour de l'épreuve.

❖ **Article 11 CNIL :**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom et prénom.